

# ÉPARGNER RESPONSABLE AVEC MON ASSURANCE VIE

10  
QUESTIONS  
CLÉS



EN RÉPONDANT À *10 questions* QUE VOUS VOUS POSEZ, CE GUIDE VOUS EXPLIQUE LES MÉCANISMES DE L'ÉPARGNE RESPONSABLE.



1

Qu'est-ce que l'épargne responsable ?

PAGE 6

2

Comment épargner responsable avec mon assurance vie ?

PAGE 8

3

L'épargne responsable est-elle compatible avec ma situation financière et mes objectifs d'investissement ?

PAGE 9

4

Qu'est-ce qu'un support responsable ?

PAGE 10



5

Comment identifier un support responsable ?

PAGE 12

6

Où trouver l'information sur les supports responsables ?

PAGE 13

7

Comment mon épargne placée sur des supports responsables est-elle investie ?

PAGE 14



8

Mon épargne responsable sera-t-elle aussi rentable que celle investie sur d'autres supports ?

PAGE 16

9

Comment rendre mon assurance vie plus responsable ?

PAGE 17

10

Comment connaître la démarche responsable de mon assureur ?

PAGE 18



## ÉPARGNER RESPONSABLE AVEC MON ASSURANCE VIE

---



De plus en plus de consommateurs souhaitent être responsables dans leurs achats, c'est-à-dire utiliser des biens et services respectueux de la planète, bénéfiques pour l'économie locale et la société dans son ensemble. **Il est possible d'adopter une démarche responsable grâce à l'assurance vie.**

---



En épargnant sur votre assurance vie vous pouvez encourager les entreprises qui adoptent des activités responsables et durables!

Ce nouveau guide « Épargner responsable avec mon assurance vie » vous permet de mieux comprendre comment donner du sens à votre épargne en apportant des réponses aux questions que vous êtes susceptible de vous poser.



## ÉPARGNER AVEC L'ASSURANCE VIE

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de l'assurance vie, consultez le guide « Épargner avec l'assurance vie – 10 questions clés », publié par France Assureurs.

# 1 QU'EST-CE QUE L'ÉPARGNE RESPONSABLE ?

L'épargne responsable a pour objectif de faire fructifier votre argent tout en ayant une contribution bénéfique à la société et la planète.



L'épargne responsable permet de combiner un objectif de rendement et un objectif de contribution au développement durable grâce à la satisfaction de critères extrafinanciers. Ces critères de durabilité, communément appelés « ESG » signifient que les entreprises ou établissements dans lesquels votre épargne est

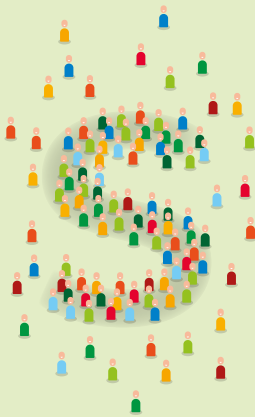
investie cherchent à respecter les besoins des générations présentes et futures. Au-delà de leur intérêt économique et financier, ces entreprises ou établissements prennent en compte, pour leur développement, des aspects environnementaux et sociaux.

## Les critères ESG



### E pour Environnemental

Votre épargne sera investie dans des entreprises œuvrant, par exemple, en faveur de la protection de la biodiversité, de la lutte contre le réchauffement climatique ou du développement des énergies renouvelables.



### S pour Social

Votre épargne sera investie dans des entreprises qui :

- ▶ contribuent à améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé, ou favorisent le développement de l'économie locale;
- ▶ luttent contre les inégalités sociales et les discriminations, notamment en favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap;
- ▶ justifient du respect des droits humains et de conditions de travail décentes en France comme à l'international.



### G pour Gouvernance

Votre épargne sera investie dans des entreprises qui sont, par exemple, transparentes sur la rémunération de leurs dirigeants, respectent la parité femmes-hommes dans leur conseil d'administration ou mettent en œuvre un dispositif de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.

## 2 COMMENT ÉPARGNER RESPONSABLE AVEC MON ASSURANCE VIE ?

Épargner de manière responsable avec votre assurance vie, c'est possible ! En effet, les contrats d'assurance vie comportent des supports qui le permettent.



Quand vous effectuez un versement sur votre contrat d'assurance vie, vous pouvez répartir votre épargne sur plusieurs supports financiers: les fonds euros, les fonds Eurocroissance et les unités de compte.

Ces supports peuvent être investis en actions, obligations, immobilier... et élaborés selon une thématique de durabilité (par exemple, les énergies renouvelables, l'éducation, la santé...).

N'hésitez pas à faire connaître à votre conseiller les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance qui vous tiennent à cœur. Il pourra vous proposer de placer tout ou partie de votre épargne sur des supports responsables en fonction de vos aspirations, dans le respect de votre profil d'investisseur et de votre projet d'investissement.



### BON À SAVOIR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, tous les contrats d'assurance vie doivent proposer au moins une unité de compte solidaire, une unité de compte labellisée Greenfin et une unité de compte labellisée ISR (cf. 5).



3

## L'ÉPARGNE RESPONSABLE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC MA SITUATION FINANCIÈRE ET MES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT?

**Avant d'investir votre épargne, votre conseiller analyse votre profil d'épargnant: il évalue vos objectifs d'épargne pour vos futurs projets, vos besoins, vos contraintes, ainsi que vos éventuelles préférences en matière de durabilité.**



En fonction de cette analyse et du risque que vous êtes prêt à prendre pour avoir une perspective de rendement plus élevée, il vous proposera des supports adaptés à votre profil. Si vous souhaitez prendre en compte la durabilité dans votre projet d'épargne, il pourra, par exemple, vous demander les précisions suivantes:

- ▶ les objectifs environnementaux et sociaux qui vous tiennent à cœur (comme la préservation de la biodiversité, l'égalité femmes-hommes, l'économie circulaire);
- ▶ la proportion de votre épargne que vous souhaitez investir sur des supports responsables (par exemple, 10% sur ces supports);
- ▶ si vous souhaitez que tout ou partie de votre épargne soit placée sur des supports limitant les impacts négatifs en matière de

durabilité (par exemple, qui ne financent pas le charbon ou le tabac).

Aujourd'hui, l'offre en matière de supports responsables se développe progressivement: ainsi les supports responsables disponibles ne seront-ils peut-être que partiellement compatibles avec votre profil et votre objectif.

Dans ce cas, votre conseiller vous proposera d'adapter vos objectifs en matière d'épargne responsable dans votre intérêt. Il pourra, par exemple, vous orienter vers un autre support avec une thématique responsable différente ou vous proposer de diversifier votre épargne en n'en investissant qu'une partie sur des supports responsables.





## QU'EST-CE QU'UN SUPPORT RESPONSABLE ?



Les supports (nommés aussi « fonds ») proposés par votre conseiller peuvent avoir différents degrés de durabilité. Les acteurs financiers doivent eux-mêmes évaluer les caractéristiques de durabilité de chacun de leurs supports et les classer dans le respect des réglementations françaises et européennes.



Certains supports **évaluent** les effets négatifs des investissements sur la planète et la société (ces effets négatifs sont nommés « Principales incidences négatives ») et **limitent, voire excluent**, les activités nocives liées, par exemple, aux énergies fossiles.



### BON À SAVOIR

Le fonds euros, au même titre que les unités de compte, peut entrer dans les catégories **A** et **B** de supports responsables. La plupart des assureurs excluent de leur fonds euros les investissements dans certaines activités nocives liées, par exemple, au charbon et au tabac.

B

D'autres supports **promeuvent** des causes environnementales ou sociales. Il s'agit de supports dont **une partie de l'épargne peut être investie**, par exemple, dans des entreprises participant à la préservation des forêts ou de la biodiversité marine, ayant ainsi une **contribution bénéfique** plus ou moins importante sur l'environnement. Ils peuvent être classifiés en tant que « supports relevant de l'article 8 du règlement européen SFDR ».



C

D'autres supports **poursuivent un objectif d'investissement durable**. Il s'agit de supports **principalement investis** dans des activités permettant, par exemple, de **réduire** les émissions carbone ou dans des activités plus vertueuses qui ont un **impact positif** pour la planète et la société. Ils peuvent être classifiés en tant que « supports relevant de l'article 9 du règlement européen SFDR ».



## QUELLES SONT LES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES EN MATIÈRE D'ÉPARGNE RESPONSABLE ?

Le règlement européen dénommé « SFDR » impose des règles de transparence sur les produits d'investissement. Les assureurs sont ainsi tenus de publier des informations précises sur les caractéristiques et le degré de durabilité de leurs supports.

La réglementation européenne dite « taxonomie verte » liste les activités qui ont un impact positif sur l'environnement. Ces activités sont, par exemple, la lutte contre le dérèglement climatique, la protection de la biodiversité, la lutte contre la pollution...

Vous trouverez dans votre information précontractuelle (remise avant toute souscription par votre conseiller) et périodique (remise annuellement par votre assureur en cours de contrat), en accord avec ces réglementations, des indications sur la durabilité des supports mis à disposition, ainsi que la part de chaque support investie dans des activités durables, y compris celles définies par la taxonomie verte européenne.



## COMMENT IDENTIFIER UN SUPPORT RESPONSABLE ?

### Il y a deux manières d'identifier les supports responsables.

► En consultant, dans votre documentation précontractuelle (remise avant toute souscription par votre conseiller), la liste des supports disponibles qui promeuvent les causes environnementales et sociales ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable.

► En vous référant aux labels attribués par des organismes indépendants. Ces labels attestent que le support respecte certains critères de financement d'activités responsables.

#### QUATRE LABELS FRANÇAIS : GREENFIN, FINANSOL, LABEL ISR, LABEL RELANCE



**Greenfin** - Le label Greenfin a été créé par l'État français au bénéfice de la transition énergétique et écologique. Il garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables.

**Finansol** - Le label Finansol est attribué par l'association FAIR dont la mission est de promouvoir les fonds ayant une démarche solidaire et inclusive, notamment à travers l'insertion, le logement social et le commerce équitable.

**Label ISR** - Le label Investissement Socialement Responsable (ISR) a été créé par l'État français pour identifier des fonds intégrant une dimension responsable dans la gestion de leurs investissements.

**Label Relance** - Le label Relance a été créé par l'État français à la suite de la crise liée à la pandémie de Covid-19 afin de répondre aux besoins de financement des entreprises françaises en mobilisant l'épargne pour la relance de l'économie tout en respectant un certain nombre de critères ESG.

Il existe aussi des labels européens, par exemple, Nordic Swan, Towards Sustainability, FNG et LuxFlaG ESG.

6

## OÙ TROUVER L'INFORMATION SUR LES SUPPORTS RESPONSABLES ?



La documentation précontractuelle et contractuelle vous est remise avant la souscription d'un contrat d'assurance vie. Elle présente toutes les informations relatives aux caractéristiques responsables des supports et notamment la manière dont ces caractéristiques sont évaluées par des « indicateurs de mesure de la durabilité ».

Votre conseiller peut aussi vous orienter vers le site internet de la société chargée de la gestion d'un support afin d'obtenir des compléments d'information.

Sachez que l'information périodique, remise annuellement par votre assureur, détaille aussi les performances et les évolutions de chaque support.

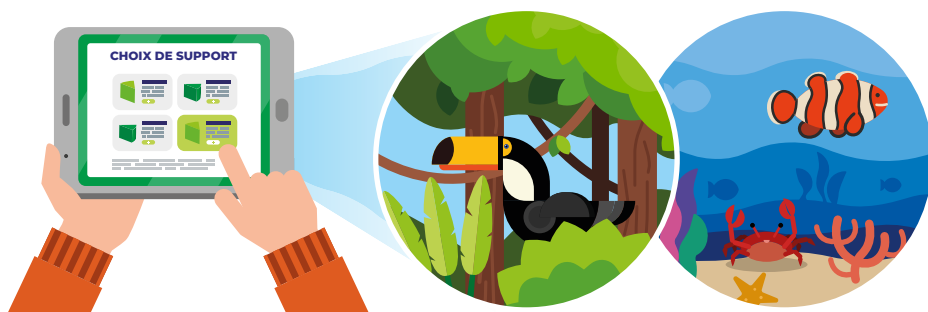
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller.

### QU'EST-CE QUE LE GREENWASHING EN MATIÈRE D'ÉPARGNE ?

Le greenwashing, aussi nommé « écoblanchiment », en matière d'épargne est le fait de donner des informations trompeuses sur la durabilité et le caractère écoresponsable d'un support dans le cadre de stratégies de marketing et de communication, afin d'obtenir un avantage concurrentiel ou un bénéfice d'image indu. Les assureurs mettent obligatoirement à la disposition de leurs clients une information transparente comportant notamment des indicateurs de mesure de la durabilité de chaque support.

7

## COMMENT MON ÉPARGNE PLACÉE SUR DES SUPPORTS RESPONSABLES EST-ELLE INVESTIE ?



Les exemples sont nombreux pour illustrer la manière dont votre épargne placée sur des supports responsables peut être investie: empêcher la pollution des rivières, ne pas contribuer au travail des enfants dans les pays en développement, recycler ses déchets, contrer les effets de la déforestation, employer des personnes en situation de handicap, créer des projets de développement d'énergie renouvelable...

Concrètement, **cela signifie que le support est constitué avec des parts d'entreprises notamment sélectionnées selon des critères ESG**, c'est-à-dire selon leurs initiatives en matière d'environnement, leur réputation en matière d'éthique et de traitement de leurs salariés, ou encore leur bonne gouvernance favorisant, par exemple, la transparence des rémunérations ou l'égalité femmes-hommes.

En choisissant des supports responsables en assurance vie, vous devenez acteur de la manière dont votre épargne est investie pour avoir une contribution bénéfique sur la société et la planète.

Une fois investie sur des supports responsables, votre épargne permet de financer une entreprise, une association ou un établissement public et contribue à son développement.

Le fonctionnement est le même pour tous les supports en assurance vie: vous pourrez espérer obtenir un retour sur investissement, ce qui signifie que vous pourrez espérer réaliser un gain par rapport au montant de votre épargne initialement investie si les activités de l'entreprise, de l'association ou de l'établissement public sont florissantes.

# 6 bons réflexes

POUR CHOISIR VOS SUPPORTS  
RESPONSABLES EN ASSURANCE VIE



Identifiez les thématiques responsables qui vous intéressent: environnementales, sociales ou de gouvernance



Faites part de vos objectifs à votre conseiller



Vérifiez si les supports sont labellisés



Soyez attentif à la durée de placement recommandée



Vérifiez le niveau de risque indiqué pour chaque support



Diversifiez votre épargne: ne l'investissez pas sur un seul support. Suivez le précepte « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier » !

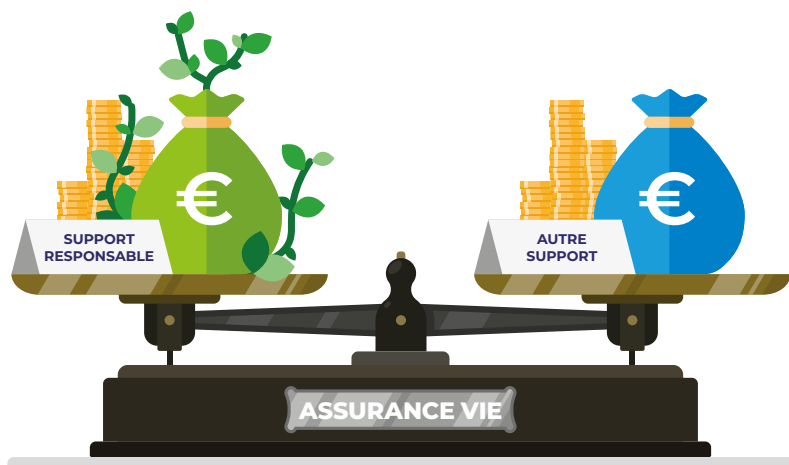


## BON À SAVOIR

Placer son épargne sur des supports responsables n'a aucune incidence sur la fiscalité applicable à l'assurance vie.



## MON ÉPARGNE RESPONSABLE SERA-T-ELLE AUSSI RENTABLE QUE CELLE INVESTIE SUR D'AUTRES SUPPORTS ?



L'assurance vie est un produit d'épargne de long terme adapté aux enjeux de développement durable parce que les activités responsables nécessitent des financements de long terme. Les supports responsables d'une assurance vie sont donc tout autant adaptés que les autres supports disponibles pour espérer faire

fructifier votre épargne dans la durée. La performance d'un support responsable est comparable à celle des autres supports: cela signifie que vous pouvez espérer obtenir un rendement équivalent à celui d'un autre support ayant le même niveau de risque.

### BON À SAVOIR

Les performances passées des supports, responsables ou non, ne préjugent pas de leurs performances futures. En effet, la valeur de votre épargne placée sur des supports est soumise à la fluctuation des marchés financiers : elle peut varier à la hausse comme à la baisse. Ce qui compte, c'est la valeur de votre épargne au moment de son retrait.





## COMMENT RENDRE MON ASSURANCE VIE PLUS RESPONSABLE ?

Vous disposez déjà d'une assurance vie, mais vous souhaitez changer la répartition de votre épargne pour en placer la totalité ou une partie sur des supports responsables ?



Il est généralement possible de modifier la répartition de votre épargne et de réaliser un nouvel arbitrage vers des supports responsables en fonction de votre sensibilité au développement durable.

N'hésitez pas à solliciter votre conseiller afin de savoir si des supports responsables correspondent à votre profil. Le cas échéant, il pourra, si vous le souhaitez, modifier l'affectation de votre épargne ou les supports sur lesquels vos versements sont programmés.

CONTRAT



### BON À SAVOIR

Modifier la répartition de votre épargne en cours de contrat peut entraîner des frais d'arbitrage selon le mode de gestion retenu. Pour connaître le montant des frais, vous pouvez vous référer à la documentation précontractuelle, ou interroger votre conseiller.

10

## COMMENT CONNAÎTRE LA DÉMARCHE RESPONSABLE DE MON ASSUREUR ?

Chaque assureur présente sa démarche d'investissement responsable sur son site internet, notamment au travers de deux rapports.

► Vous pouvez consulter le **rapport de responsabilité sociétale d'entreprise - RSE** (également nommé «déclaration de performance extra financière»). Y sont décrites les actions de votre assureur en tant qu'employeur responsable (par exemple, bien-être au travail des salariés, égalité femmes-hommes...), en matière de conception de produits responsables pour les assurés ainsi qu'en matière d'investissements responsables réalisés par l'entreprise.

► Pour aller plus loin, vous pouvez aussi consulter le **rapport ESG** (ou rapport investissement responsable) qui détaille précisément les engagements de votre assureur pour la prise en compte des critères ESG dans sa stratégie d'investissement.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une autre façon de donner du sens à votre épargne : désigner une association, une fondation ou une ONG comme bénéficiaire.



En souscrivant une assurance vie, vous rédigez une clause bénéficiaire afin d'indiquer à qui votre épargne sera transmise en cas de décès. Vous pouvez ainsi transmettre votre épargne à qui vous le souhaitez : vos proches, vos héritiers... Vous pouvez également décider de faire don de tout ou partie de votre épargne à une association, une fondation ou une organisation non gouvernementale (ONG) dont l'action a du sens pour vous.



### POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez les fiches pratiques publiées sur le site Internet de France Assureurs. Ces fiches présentent les différentes thématiques d'assurance pour les assurés particuliers, professionnels et associations.

**Rendez-vous sur [www.franceassureurs.fr](http://www.franceassureurs.fr),**  
rubrique "L'ASSURANCE PROTÈGE".

### DANS LA MÊME COLLECTION





[www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr)



26, boulevard Haussmann  
75009 Paris

[franceassureurs.fr](http://franceassureurs.fr)

 @FranceAssureurs